



# ainneville infos

MAIRIE

Année 2014



## Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public  
**LE LUNDI DE 16H À 19H,**  
**LE JEUDI DE 16H À 18H**  
avec présence d'un élu.

Permanence de Denis Merville,  
Conseiller Général – Maire,  
**LE SAMEDI MATIN DE 9H À 10H30**  
(confirmée par voie de presse)  
ou sur rendez-vous

Tel : 02.35.20.90.07 – Fax : 02.35.55.78.91  
Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

## Etat Civil 2014

### Naissances

Le 7 janvier	Ethan Noam BERTIN
Le 9 janvier	Arthur Albert Fernand PASQUIER
Le 10 février	Siobhan Noémie Océana CLÉRON
Le 15 mars	Mathis Jean-Claude Christian LEBAS
Le 18 mai	Ruben Maxime Joël MICHEL
Le 27 mai	Soline Clémence Catherine Françoise HALTZ
Le 13 juin	Manon Romane Ninon THIERRY
Le 27 août	Mathéo Gérard Thierry DAUDON
Le 19 septembre	Gabin Daniel Jacques AUBOURG
Le 19 octobre	Alex Claude Cédric BERGIER
Le 26 octobre	Kim Cassya Leïa LIVET
Le 4 novembre	Milán Reynald CHAMPION
Le 15 décembre	Louka Philippe Enzo LECOINTRE



### Mariages

Le 26 avril	Nicolas Thierry FREGER et Marthe Marie Elisabeth LIOT
Le 3 mai	Michel Maurice LEVASSEUR et Bruno Jean-Louis JOUEN
Le 24 mai	Pierre-Louis Jacques Daniel LANOS et Elise Rose Françoise DERREY
Le 31 mai	Nicolas Gilbert Jean-Marc OLIVIER et Elise Marie Annick MÉNARD
Le 31 mai	Eddy Ghislain DÉMARE et Cindy Denise HEMET
Le 7 juin	Philippe DENANCÉ et Adeline Christiane Jacqueline COUTURIER
Le 12 juillet	Reynald Philippe CHAMPION et Magalie Annie Chantal TARQUINI
Le 9 août	Jérôme Franck Jean Georges DESMOUCEAUX et Eve Georgette Marie-José BOBELET
Le 20 septembre	Christopher Bernard Serge LAINÉ et Pauline Sylvie Lorène LEMETAIS



### Décès

Le 24 janvier	Catherine Rose DUVAL épouse LEBLOND
Le 11 mars	Daniel Paul Michel BINETTE
Le 22 août	Patrick Emile Marcel MIEUSEMENT
Le 15 octobre	Yvette Marcelle Louise CHEVALLIER
Le 16 novembre	Raymonde Maire Germaine LAIR
Le 10 décembre	Marcel Eugène Adrien EUDE
Le 19 décembre	Georges Gustave Serge COSSON

# Le Mot du Maire

Bien chers tous.

Les élections municipales de mars 2014 ont reconduit l'équipe que j'avais l'honneur de mener. A l'expérience des élus sortants sont venus s'ajouter de nouveaux visages.

Au nom de toute l'équipe, je vous remercie très sincèrement de cette confiance une nouvelle fois renouvelée. L'équipe est maintenant en marche, de sérieux dossiers l'attendent dans un contexte particulièrement difficile. Des dotations d'Etat en forte baisse, des textes et réglementations toujours plus nombreux, des normes toujours plus exigeantes, bref un avenir bien contraint pour nos Communes. Il faudra y faire face en 2015 et dans les prochaines années.

Comme chaque année Sainneville-infos vous relate les principales réalisations, les évènements marquants de notre vie locale, nos dossiers en cours et nos projets pour l'avenir.

La vie associative aussi est intense à Sainneville, vous le constaterez une nouvelle fois.

Un grand merci à mes adjoints, à toute l'équipe municipale, à nos collaborateurs et à tous les responsables et bénévoles qui consacrent du temps pour que notre village soit agréable, à dimension humaine et où le bien vivre ensemble soit réalité.

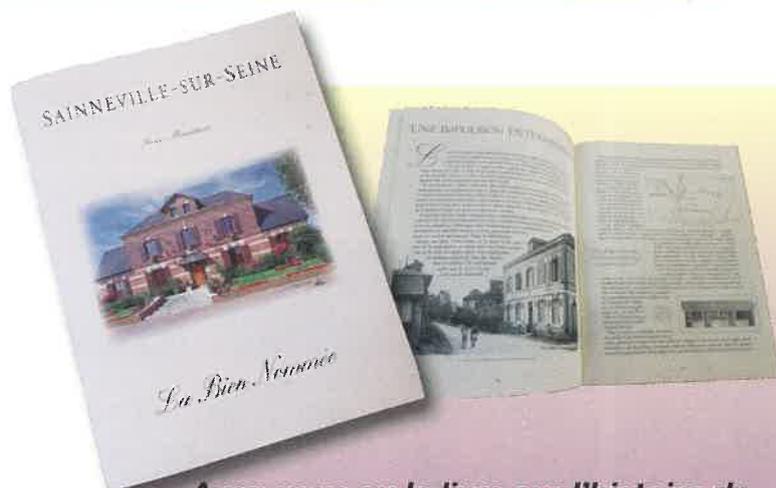
Malgré les difficultés qui, hélas, demeurent, je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, une bonne année 2015 et d'abord une excellente santé.

Bien cordialement

Denis MERVILLE  
Conseiller Général  
Maire de Sainneville sur Seine

## DATES DE MANIFESTATIONS 2015

Le 14 janvier	Vœux du Conseiller Général
Le 19 janvier	Vœux aux Sainnevillais
Le 25 février	Sortie au Salon de l'agriculture
Le 19 avril	Foire à tout ASCL
Le 7 mai	Commémoration du 8 mai 1945
Fin mai	Fête des Mères
Mi-juin	Sortie des Aînés
Le 20 juin	Fête de la Musique
Le 27 juin	Fête du village
Le 5 juillet	Vide-Greniers
Le 23 août	Kermesse villageoise
Mi-septembre	Randonnée pédestre
Le 10 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918
Le 17 décembre	Noël pour les enfants des écoles
Le 18 décembre	Noël des aînés



**Avez-vous eu le livre sur l'histoire de votre village intitulé « Sainneville-Sur-Seine ... La Bien Nommée » ?  
Il vous attend et vous est offert.**

**Le 27 juin, SAINNEVILLE SERA EN FÊTE !**

**Un dîner-spectacle vous sera proposé sous chapiteau.**

**Convivialité, ambiance festive ...**

**Réservez dès maintenant votre soirée !**



## ELECTIONS 2015

Cette année, les citoyens français sont appelés aux urnes pour élire les Conseillers Départementaux (anciennement Conseillers Généraux).

Elections cantonales : **Dimanche 22 et 29 mars**

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

## DEMANDE DE PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports biométriques, le service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc accueille le public uniquement sur rendez-vous.

Tel : 02.32.79.24.62.

## DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour constituer votre dossier avant de le déposer en mairie, il faut les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1<sup>ères</sup> demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis +de 2 ans), l'ancienne carte d'identité à renouveler, indiquer sa taille, droit de timbre de 25 € si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt du dossier.

Le délai est de **4 semaines environ** et il est plus long en période de vacances.

La Carte Nationale d'Identité est **valable 15 ans** pour les personnes majeures.

N'attendez donc pas votre départ pour faire votre demande.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie avec leur pièce d'identité dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important ensuite de conserver l'original de l'attestation de recensement.

## RESERVATION SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes est exclusivement réservée aux Sainnevillais ; **une caution vous sera demandée et un état des lieux sera dressé**. La capacité de la salle est de 80 personnes assises pour un repas. Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires pour la réservation de la salle sur certaines dates. Enfin merci de respecter le règlement d'utilisation, de la laisser propre et de penser aux voisins.

## ENCOMBRANTS

En 2015, notre municipalité organisera le ramassage de vos encombrants **les mercredis 3 juin et 4 novembre** et celui de vos déchets verts **les mercredis 17 juin et 18 novembre**.

Merci de respecter les consignes suivantes (article 5.3 du règlement de collecte :

Pour les déchets verts : Ils doivent être présentés dans des sacs plastiques réutilisables (en raison de leur solidité), ouverts, en fagots ficelés (sans fil de fer). La longueur des branchages doit être au maximum d'1 m. La section des branchages est inférieure à 10 cm. Le poids des sacs ou fagots est au maximum de 15 kg. La quantité totale maximale, par collecte et par foyer, de contenants et de fagots ne doit pas être supérieure à 640 litres, soit l'équivalent de 8 sacs ou fagots.

Pour les déchets encombrants : Ils doivent être présentés directement au sol de façon à être facilement collectables par 2 agents de collecte. La longueur de ces encombrants ne doit pas dépasser 2 m et ne doit pas peser plus de 60kg par objet. Ils ne doivent pas présenter de danger à la fois pour les agents de collecte et les piétons : si nécessaire, rabattre les clous, supprimer les bords coupants. Leur volume ne doit pas dépasser 2m<sup>3</sup> par collecte et par foyer.

Ne sont pas compris dans le cadre de la collecte spécifique des encombrants en porte à porte les déblais, gravats, décombres, les déchets végétaux ainsi que les ordures ménagères, pneus, fils de fer barbelés ou non, carcasses ou pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux, bidons, poteaux, citernes à fuel, batteries, etc.

## NID DE GUEPES : Attention

La mairie n'assure plus la destruction des nids de guêpes. Cependant, une convention a été passée avec une entreprise. Le coût est de 80 € l'intervention (une intervention par an et par foyer), la mairie prend à sa charge 50 %, il vous sera donc demandé 40 €.

En cas de besoins, merci de prévenir la mairie, un élu se déplacera et contactera lui-même l'entreprise.

## ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION - ENVIRONNEMENT

### Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous devez :

- élaguer régulièrement vos haies mitoyennes à 2 mètres maximum ainsi que vos arbres empiétant sur le domaine public.
- limiter l'emploi des herbicides
- respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le préfet (Lundi – Vendredi 8h30/12h - 14h30/20h, Samedi 9h/12h – 15h/19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)

En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

### Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc :

- Hiver (du 01/11 au 31/03) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/17h30
- Été (du 01/04 au 31/10) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/18h  
Mardi uniquement l'après-midi

## RAMASSAGE DES ORDURES

Dans notre commune, la collecte des poubelles grises et jaunes est effectuée le mardi matin.

En 2015, exceptionnellement, le ramassage se fera : les mercredis 8 avril, 27 mai, et 15 juillet au lieu des mardis habituels en raison des jours fériés.

Pour les voies suivantes : chemin et impasse du Héroboc, impasse du Grénesé, le collectage se fera les vendredis 2 janvier et 15 mai au lieu des jeudis habituels.

**Sortie des bacs :** Vos bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18 heures, et non le matin même. La collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas de travaux.

**Le tri, à Noël aussi :** Les sacs à sapin, papiers cadeaux, rubans, polystyrène et films plastiques des emballages, ainsi que la vaisselle jetable en plastique vont dans le bac gris. Les sapins de Noël et les gros cartons doivent être déposés en déchetterie.

**Neige ou verglas :** L'hiver, en cas d'intempéries (neige ou verglas), les opérations de collecte peuvent subir de courtes perturbations. Laissez les bacs sortis. Ne faites aucun dépôt sauvage, ils sont formellement interdits.

**Elagage :** Le ramassage des déchets doit pouvoir se faire sans gêne particulière par les véhicules de collecte. Le long des voies de circulation, les arbres, haies et arbustes appartenant aux riverains doivent être correctement élagués de manière à permettre le passage sans gêne de véhicules d'une hauteur égale à quatre mètres. Par ailleurs, ils ne doivent pas dépasser l'alignement du domaine public (limites de propriétés).

## URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de votre cabinet médical, vous pouvez contacter le week-end, la nuit (à partir de 20h) et les jours fériés le 02.32.73.32.33.

Pour les urgences vitales, le SAMU au N°15 est toujours actif.

## URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez avoir une autorisation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire soit une demande préalable de travaux.

Si vous vous posez des questions à ce sujet, veuillez contacter Mr le maire, ses adjoints ou le secrétariat de mairie.

## TRANSPORT SCOLAIRE

La carte de transport scolaire pour les élèves allant au collège de St Romain de Colbosc doit être souscrite, avant fin juin, auprès du Syndicat de Transport Scolaire dont le siège est à la Communauté de Communes Caux Estuaire.

Pour les lycéens et les élèves allant dans d'autres écoles par dérogation, il faut en faire la demande auprès de la mairie, organisateur secondaire.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Denis Merville, président du syndicat ou son secrétariat.

## DEFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur a été installé près du parking du tennis.

Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez avoir des informations sur son utilisation, vous pouvez contacter la mairie 02.35.20.90.07 et une démonstration peut être envisagée.



## VOIRIE

La commune a toujours eu pour volonté d'entretenir sa voirie. Cette année, la route du Chemin vert et son Impasse ont été revêtus d'un tapis d'enrobés ; ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Toffolutti. La priorité est déterminée par un Bureau d'Etudes auquel la mairie adhère, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Ce service pratique des analyses prenant en compte la couche d'usure restante, l'état général et l'évaluation du trafic. Une estimation financière est portée à notre connaissance servant dans un premier temps de demande de subventions. Après, accord de celles-ci, un appel d'offres est lancé selon le descriptif de la DDTM. Cette opération a coûté 40 000 € mais nous garantit une belle voie pour de nombreuses années.



## CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT TECHNIQUE



Après appel d'offres, la société BALBIANO, entreprise générale, a été retenue pour la construction du bâtiment technique route de la Mare Violette.

Les travaux ont commencé fin août avec les fondations, puis le montage de la structure métallique. Un bardage en bois finira l'aspect extérieur, la couverture sera réalisée en bac acier de couleur ardoise.

Ce local permettra d'abriter tout le matériel et engins des services techniques (outils, tondeuses, camion, tracteur, ...).

La livraison est prévue au cours du 1er trimestre 2015.

## REEMPLACEMENT DES FENÊTRES DE LA SALLE CULTURELLE

L'entreprise Havraise Automatic Fermetures System a obtenu, après consultation, le marché de remplacement des trois fenêtres de la façade Nord de la salle culturelle. Elles étaient vétustes, celles-ci sont constituées d'un double vitrage permettant de faire des économies d'énergie.

Les trois fenêtres de la façade Sud seront changées ultérieurement.



## LES PRINCIPAUX TRAVAUX PRÉVUS EN 2015

- ➔ Travaux de l'église avec une programmation sur 4 ans
- ➔ Travaux de voirie au Chemin du Grénésé
- ➔ Peinture intérieure de la Salle des Fêtes
- ➔ Remplacement des lanternes au Chemin et à l'impasse du Héroboc par un éclairage à LED
- ➔ Amélioration de l'éclairage Place de la Mairie
- ➔ Proposition pour le remplacement des châssis ouvrants à la salle des fêtes avec du double vitrage afin de pallier aux pertes de chaleur et réduire les nuisances sonores auprès riverains de proximité (en fonction du Budget 2015)

- ➔ 2<sup>ème</sup> partie de reconstruction du mur du cimetière



# Equipe Technique

*Dominique, Béatrice et Grégoire  
sont les trois agents de notre équipe technique.*



Ils interviennent tout au long de l'année pour des travaux « primaires » de bricolage, maçonnerie, peinture... et assurent entre autres, l'entretien et le nettoyage des espaces verts et des voies communales.

Dominique est plus spécialisé dans les « gros » travaux, Béatrice dans les tâches florales et Grégoire contrat aidé est polyvalent.

Leur travail est essentiel car il permet à la commune d'être réactive et de faire des économies non négligeables.

## PLU - Urbanisme

*L'Urbanisme, c'est l'étude, l'ensemble des moyens  
permettant d'adapter l'habitat aux besoins des hommes.*

L'Urbanisme est depuis des années, encadré par différentes lois : 1986 Loi Littoral – 2000 Loi SRU – 2003 Loi Urbanisme et Habitat – 2010 Lois Grenelle 2 – 2010 Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche – 2014 Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové)

Avant, notre document d'urbanisme, le POS devait être compatible avec différents documents et textes « supra-communaux ».

Maintenant, notre nouveau document d'urbanisme, le PLU devra être compatible avec le seul SCOT qui lui-même sera compatible avec les documents supérieurs.

Sainneville a donc décidé, par délibération du Conseil Municipal de réviser son POS (Plan d'Occupation des Sols) et de doter la commune d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur son territoire.

### LES OBJECTIFS :

- Mise en conformité du document d'urbanisme au Code de l'Urbanisme et à la loi dite ENE n°2010-788 du 12 juillet 2010 (Grenelle 2)
- Mise à jour du document d'urbanisme par rapport aux documents actuels
- Redéfinition du projet de développement démographique de Sainneville
- Affirmation et maintien de la « Ruralité » de la commune
- Poursuite de la valorisation attractive de Sainneville
- Modernisation, diversification des équipements présents sur la commune
- Définition de nouvelles zones de constructions avec établissement d'un phasage et définition et programmation des orientations d'aménagement
- Maintien des activités agricoles sur le territoire de la commune
- Actions pour l'environnement, la biodiversité et le cadre de vie



Quant à la concertation avec les Sainnevillais, et autres interlocuteurs, le phasage sera le suivant :

- Ouverture d'un registre d'observations au public pendant la durée de la procédure
- Présentation du projet d'aménagement et de développement durable en réunion publique début 2015
- Exposition du projet d'Aménagement et de Développement Durable avec mise à disposition d'un registre d'observations
- Présentation du projet final en réunion publique
- Informations sur le phasage et l'avancement de la démarche, en mairie, dans « Sainneville Infos », ainsi que sur le site internet
- Informations au travers d'articles dans la presse locale

*La durée d'élaboration d'un PLU est donc longue :  
de 27 à 54 mois en moyenne*

# Les Principales Manifestations et Évènements Communaux 2014



## Le 8 janvier : Denis Merville présente ses vœux de Conseiller Général

Denis Merville, conseiller général-maire recevait les personnalités du Canton et les responsables de la vie communale. Il a formulé ses vœux pour que l'économie reparte, appelant aux réformes pour que la croissance revienne et que des emplois soient créés. Il a fait part des engagements du conseil général pour le canton avec notamment la restructuration du collège. Il a également déploré la baisse des dotations aux communes.



## Le 15 janvier : Les vœux du maire aux sainnevillais

Le 1<sup>er</sup> magistrat de la commune a présenté les vœux de la municipalité à ses administrés faisant le bilan de l'année écoulée et remerciant toutes celles et tous ceux qui oeuvrent pour le bien-être de la commune. Il a annoncé la sortie officielle du livre sur la commune intitulé « Sainneville-sur-Seine, la bien nommée », réalisé par l'historien Pierre Molkou. Au cours de la cérémonie, quatre élus, Denis Merville, Christian Leclerc, Philippe Champion et Philippe Banville se sont vus honorés et décorés pour leur investissement municipal par le sénateur Charles Revet (médailles d'honneur, régionale et départementale).



## Le 7 février : Des travailleurs à l'honneur

Une réception amicale était organisée par la municipalité pour mettre à l'honneur des travailleurs méritant de la commune. Félicitations, remise de médailles ou diplômes et compositions florales aux dames clôturaient cette petite cérémonie avec une pensée pour ceux qui sont privés d'emploi.



## Le 26 février : Rendez-vous avec la plus grande ferme de France

Comme chaque année, à l'initiative de la municipalité, soixante-quinze participants, accompagnés de Mme Barrée, conseillère municipale et M. Leclerc, adjoint, ont pris le départ vers le Salon de l'agriculture ; l'occasion pour certains de découvrir et pour d'autres de redécouvrir les produits et animaux de notre terroir.



## Le 6 mai : La traditionnelle commémoration

Le cortège, emmené par les anciens combattants, a traversé la place du village pour aller aux monuments aux morts. Cette cérémonie ponctuée par le dépôt de gerbes, discours ministériel et minute de silence, s'est terminée par « la Marseillaise » reprise par tous, adultes et enfants des écoles présents eux aussi à cette commémoration.



## Le 24 mai : Honneurs aux mamans

La commune a pour habitude d'inviter les mamans à la réception donnée dans le cadre de la Fête des Mères. Avec douze naissances enregistrées, nos écoles se trouvent de ce fait pérennisées pour 2018. Pour marquer cet événement, un petit cadeau a été offert à toutes celles qui étaient présentes ce jour et un vin d'honneur a été servi pour clôturer cette réception.

## Le 2 juin : Journée au pays de Bray pour les aînés

Les Aînés furent conviés à la Sortie Annuelle offerte par la Municipalité. Après avoir visité une asinerie et découvert les techniques de fabrication artisanale de produits à base de lait d'ânesse, le déjeuner leur fut servi dans un restaurant de Forges les Eaux. L'après-midi fut plus ludique, un show de rapaces en vol et de chevaux dressés pour les cascades de cinéma était présenté.



## Le 15 juin : L'église Saint Maclou de Sainneville se dévoile

Caux-Estuaire, organisateur de la manifestation « A la rencontre des trésors cachés de nos églises » a ouvert notre église à la visite. Les bénévoles de l'association « La Hêtraie » ont assuré les visites commentées. Le Trio Nymphéa emmené par Jean-François Simoine à la flûte, Emmanuelle Touly au violon alto et Béatrice Guillermin à la harpe a interprété des œuvres musicales lors de mini-concerts mettant en valeur ce patrimoine local et qui a attiré de nombreux visiteurs sainnevillais et extérieurs.



## Le 24 août : Nouvelle édition de la kermesse

Rendez-vous incontournable des Sainnevillais et de la population environnante, la kermesse a fait le plein cette année lors de cette journée ensoleillée. Chamboule-tout, lapinodrome, pêche miraculeuse et autres jeux divers ont enthousiasmé petits et grands, les plus chanceux repartant avec de superbes lots. Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement.



## Le 21 septembre : Nouveau succès pour la randonnée pédestre

Le temps était peu encourageant, ce dimanche à 9h mais soixante-douze personnes étaient cependant au départ de cette randonnée préparée par Frédéric Pétigny et Anne-Marie Recher, conseillers. Après, la douzaine de kilomètres parcourue dans Sainneville et les communes adjacentes, les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Le 22 septembre : Départ en retraite de Brigitte Friboulet

C'est en présence du personnel et de l'équipe enseignante de l'école des Pommiers, dirigée par Martine Letourneur, que le maire Denis Merville, entouré des conseillers municipaux, a mis à l'honneur Brigitte Friboulet qui a fait valoir ses droits à la retraite, après 31 ans de bons et loyaux services. Après lui avoir souhaité une très bonne retraite, le 1er magistrat a présenté Mélissa Carré, qui la remplace au poste d'Atsem depuis la rentrée.



## Le 4 octobre : Une centaine de Sainnevillais au voyage organisé par la municipalité

Après un départ matinal en direction d'Arras, les participants ont découvert la Grande Place et le beffroi dans cette ville chargée d'histoire. Puis, ils ont déjeuné au restaurant du Centre minier où les spécialités régionales leur ont été servies. L'après-midi a été consacré au centre historique de Lewarde, les guides leur ont présentés les différentes évolutions de la mine et la rigueur des conditions de travail.





### **Le 16 octobre : 50 ballons lâchés par les enfants à l'occasion d'Octobre Rose**

Tous les ans, à l'automne, la commune organise un lâcher de ballons avec les enfants de l'école de Sainneville à l'occasion d'Octobre rose. Une collecte est effectuée par des bénévoles, en parallèle, en faveur de la recherche et des patients. Le chèque a été remis, à l'issue de la cérémonie du 11 novembre, au président départemental de Rouen de lutte contre le cancer produisant la somme de 3271 euros.



### **Le 28 octobre : Médaille du travail à cinq sainnevillais**

Le maire Denis Merville, entouré des membres du conseil municipal a accueilli les récipiendaires. Après avoir retracé le parcours de chacun, il les félicita ; diplômes et plantes fleuries leur ont été offerts. Cette sympathique manifestation s'est terminée par le partage du verre de l'amitié avec toute l'assistance.



### **Le 28 octobre : Les jardiniers sainnevillais récompensés**

Une trentaine de foyers Sainnevillais pouvaient prétendre au concours des jardins fleuris à la grande joie de l'édile de la commune. Denis Merville ne manqua pas d'éloges à leur égard avant d'annoncer le palmarès. Bravo encore et merci d'embellir à votre manière notre village et d'attirer l'œil des touristes le traversant pendant la période estivale.



### **Le 10 novembre : Recueillement pour le centenaire de la guerre de 1914 - 1918**

Une nombreuse assistance composée des conseillers municipaux, des anciens combattants, des enfants des écoles et de sainnevillais était présente pour la commémoration du 11 novembre.

Après la cérémonie aux monuments aux morts, un vin d'honneur était servi à la salle culturelle au cours duquel le nouveau porte-drapeau a été présenté. Bruno Bertin succèdera à Claude Marécal qui depuis 10 ans assurait cette mission. Un grand merci à Claude !



### **Le 4 et 5 décembre : Sainneville participe au Téléthon**

La solidarité sainnevillaise s'est encore révélée lors du Téléthon. Les enfants de l'école des Pommiers et leurs parents ont participé à un grand lâcher de ballons multicolores. Le lendemain, une randonnée pédestre nocturne a eu lieu et se termina à la salle culturelle par une boisson chaude. Des dons ont été collectés au cours des différents rendez-vous. Merci aux généreux donateurs.



### **Le 6 décembre : La chorale « Les voix d'Elsa » chante pour Noël**

Accueillie par la municipalité de Sainneville-sur-Seine, la chorale créée en 2004 par Elisabeth Sagot, a fêté ses 10 ans d'existence. Cette chorale composée d'un groupe du Havre et d'un autre de Saint Romain de Colbosc a interprété des œuvres allant du classique à la variété. Un public nombreux a applaudi chaleureusement la qualité de la prestation à l'issue de laquelle la municipalité a offert le verre de l'amitié.



### Le 12 décembre : Conférence de Patrick Lebourgeois

Patrick Lebourgeois, enseignant, membre de la Commission Départementale des Antiquités, est bien connu pour être l'auteur de nombreux ouvrages et publications sur le Pays de Caux. Dernièrement, il est venu dans notre commune pour évoquer l'enfance en Seine-Inférieure au début du 20ème siècle. Devant une salle attentive, le conférencier a évoqué tour à tour la petite enfance, l'école, le travail des enfants, la présence de la religion dans la vie et aussi les loisirs et les jeux.



### Le 19 décembre : En attendant le Père Noël

Les soixante six élèves de l'école des Pommiers étaient tout réjouis ce vendredi au cours duquel la municipalité avait organisé dans la salle des fêtes leur spectacle de Noël. Au programme Claudy, le magicien, a émerveillé tout ce petit monde. L'arrivée surprise du Père Noël fut aussi un grand moment. Bonbons et livres ont été distribués avant de conclure par une mise à l'honneur d'une petite-fille Agathe Olivier, son ballon ayant été retrouvé sur la commune de Daubeuf-Serville près de Goderville.



### Le 20 décembre : « Joyeux Noël » à nos aînés

Le groupe de gospel « Swing Blue » du Havre a enchanté nos aînés lors du traditionnel goûter de Noël. La quinzaine de chanteuses et chanteurs sur scène a interprété les grands standards de la chanson américaine. Cet après-midi fort sympathique s'est terminé par la remise de colis offerts par la municipalité associée à ceux du Comité des Fêtes. Notons l'élan de solidarité de quelques personnes préférant faire dons de ce colis à des sainnevillais en situation précaire.



## Sortie Jeunes

Depuis l'année dernière, la municipalité en partenariat avec la Maison Pour Tous de Saint Romain de Colbosc propose des escapades récréatives pendant les vacances de février, de printemps, d'été et de la Toussaint.

Trente six enfants de notre village ont pu découvrir et se divertir à la patinoire du Havre, à la ferme pédagogique « Au fil des saisons » à Amfreville les champs, au lac de Caniel, au bowling à Montivilliers, à la piscine de St Romain de Colbosc, au Parc de la Sauvagette à Lanquetot, à Aquacaux à Octeville sur mer, au poney-club de la brière à Grambouville, à Jump'Caux Délire à Limpville, à Gulli Parc au Havre et ont pu assister à des spectacles et des séances de cinéma.

Rappelons que tous les enfants âgés de 3 à 12 ans résidant dans la commune peuvent participer. Les informations pour les prochaines sessions de février et de printemps vous seront transmises ultérieurement.



## Bibliothèque



La bibliothèque accueille des lecteurs de tous âges. Cinquante deux personnes sont inscrites actuellement.

Elle vous propose sur une surface de 40 m<sup>2</sup> agréablement aménagée plus de 2600 livres de tout genre appartenant à la commune plus un fond de 250 livres de la bibliothèque départementale.

Chaque trimestre, un bibliobus passe à Sainneville pour renouveler ces 250 livres.

L'inscription est gratuite.

Les responsables sont Sylvie, Brigitte, Estelle et Dominique.

Des séances de contes (exemple contes de Noël) sont proposées aux enfants.

**La bibliothèque est ouverte le lundi de 17h30 à 18h30 et le samedi matin de 11h30 à 12h45.**

*N'hésitez pas à venir nous voir.  
Les dons de livres sont les bienvenus.*

*De la Grande Section de Maternelle au Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année, notre école compte trois classes, fréquentées, cette année par 66 élèves répartis comme suit :*

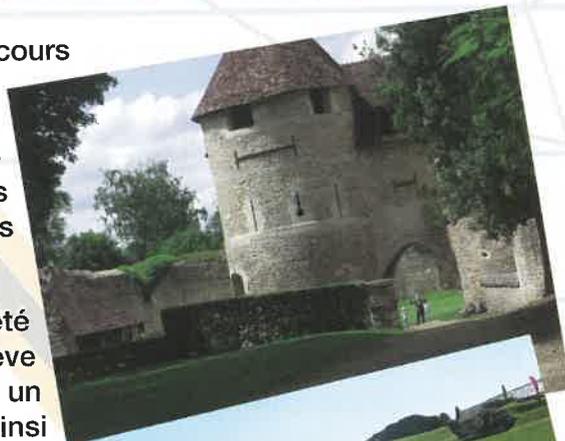
*34 dans la classe maternelle d'Angéline CZERWINSKI, 18 dans la classe primaire des CP-CE1 de Martine LETOURNEUR, Directrice et 14 dans la classe primaire de Delphine BAUDRY.*

Au cours de l'année 2014, les écoliers sainevillais ont remonté le temps, puisque les plus jeunes ont pu découvrir la vie quotidienne au château d'Harcourt. Leurs camarades du CP/CE1, quant à eux, se sont mis dans la peau des indiens d'Amérique du Nord, à la ferme du Tippy de Notre Dame de Gravenchon.

Les plus âgés ont découvert les ruines du Théâtre romain de Lillebonne et tout récemment, ils ont pu participer à une classe découverte policière dans les locaux de l'AFGA à Pierrefiques. Nul doute que des vocations vont bien entendu se révéler !

2014 fut aussi une année au cours de laquelle les enfants des maternelles ont été initiés par leur professeur au jardinage, dans de magnifiques bacs en bois installés dans leur cour d'école.

Les plus âgés n'ont pas été oubliés, puisque chaque élève admis en 6<sup>ème</sup> s'est vu offrir un dictionnaire ou un atlas ainsi qu'un bon d'achat par Denis MERVILLE et son conseil municipal.



*Notons que l'année scolaire 2014-2015 a débuté, pour nos petits écoliers, sous le signe de la protection de la nature, puisque fin septembre, accompagnés de leurs parents et de leurs professeurs ils ont ramassé plus de 10 kg de déchets le long des routes de la commune.*

*Un exemple à suivre ... même si le meilleur moyen est de ne pas jeter dans la nature.*



# Nouveaux Rythmes Scolaires

Le 2 septembre a été le jour de la rentrée pour nos enfants et pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, avec répartition du temps scolaire sur 9 demies-journées de 3h en lieu et place des 4 jours d'école.

## LES NOUVEAUX HORAIRES SONT LES SUIVANTS :

8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 – 11h30 le samedi matin

Sainneville a décidé, après consultation des parents et du conseil d'école, de regrouper les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en deux fois 1h30 le vendredi après-midi. Ces TAP étant, il faut les rappeler, facultatifs. Les classes de maternelle et de primaire ont été concernées par ce changement.

La commune propose, dans le cadre de l'organisation de la semaine scolaire validée par l'Inspection académique, une gamme d'activités périscolaires.

Les TAP sont facultatifs, mais l'inscription est obligatoire pour l'année complète, pour les enfants y participant.

Les activités proposées sont encadrées par des animateurs et des animatrices travaillant déjà auprès d'enfants. Des réunions d'informations ont eu lieu à l'école et à la mairie pour présenter, puis définir l'organisation des TAP, leur contenu et les modalités d'inscriptions.

## MATERNELLE : 10 ENFANTS CONCERNÉS

**ACTIVITÉS :** Arts plastiques, motricité, sciences, ... encadrées par Mélissa Carré, notre nouvelle ATSEM, depuis le départ en retraite de Brigitte Friboulet.

## PRIMAIRE : 18 ENFANTS CONCERNÉS, DIVISÉS EN 2 GROUPES

**ACTIVITÉS :** Jeux de ballons avec une animatrice de Caux Estuaire pour l'année complète

Découverte de la musique avec une animatrice de Caux Estuaire pour 7 semaines

Informatique avec Mme Loisel, animatrice rémunérée par Sainneville pour l'année complète

Lecture et découverte du livre et de la littérature avec Brigitte Friboulet et les bénévoles de la bibliothèque ... et quelques pistes pour les activités arts plastiques, théâtre et éveil à la nature et sensibilisation à l'environnement.



## Cantine

Déjeuner à l'école est possible pour les écoliers. Des repas variés et équilibrés, fabriqués par la société « Cuisine Evolutive » sont servis par Véronique Madelaine et Cindy Lecaron. Ce service organisé et proposé par l'association Pom'Happy concerne un effectif de quinze à vingt cinq élèves selon les jours de la semaine.



## Garderie scolaire



De 8h à 8h45 et de 16h30 à 18h les jours de classe, l'association Pom'Happy accueille les écoliers. Une dizaine d'enfants fréquente ce service et se voit proposer des activités manuelles et ludiques par une animatrice. Depuis le 24 novembre, Mme Cindy Lecaron assure la garderie à la place de Mme Laetitia Friboulet, démissionnaire pour raison professionnelle.

Quatorze enfants scolarisés à l'école des Pommiers se sont inscrits depuis la rentrée pour découvrir différents sports de manière ludique.

Charles, éducateur sportif, a initié les enfants à la pratique du rollers au 1<sup>er</sup> trimestre. L'initiation, a eu lieu en extérieur, sur le parking de la Salle des Fêtes dans un périmètre sécurisé.

Ce groupe se retrouve tous les vendredis de 16h45 à 17h45 et s'entraînera au tir à l'arc et aux jeux d'adresse pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre respectifs de l'année 2015.



## Ludisports

### Savez-vous à quel point votre mare est utile ?



Le Syndicat Mixte des Bassins Versants (SMBV) de la Pointe de Caux est une collectivité comprenant 39 communes dont les missions portent sur le ruissellement, l'érosion et la protection de la ressource en eau.

Le SMBV de la Pointe de Caux a engagé l'inventaire des mares présentes sur son territoire pour en préciser le nombre, l'état, leur fonction et particulièrement leur rôle hydraulique. Les « mares tampons » capables de stocker temporairement un volume d'eau pendant les périodes pluvieuses sont les plus intéressantes pour la gestion

locale du ruissellement. Votre mare a donc un rôle potentiellement important pour prévenir les phénomènes de ruissellement et d'inondation existant sur notre territoire.

L'inventaire, débuté en 2013, doit se terminer à l'été 2015. Achevé sur la Communauté de Communes Caux Estuaire, il est en cours sur la CODAH et la Communauté de Communes du Canton de Criqueotot l'Esneval.

**Si votre mare n'est pas inventoriée d'ici l'été, n'hésitez pas à contacter le SMBV de la Pointe de Caux.**

**Schéma du fonctionnement d'une mare**

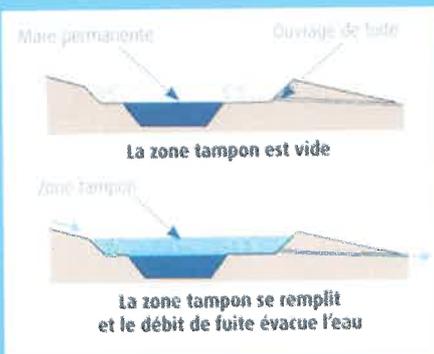


Photo d'une mare sur le territoire

Estelle VAUDRY – Tel : 02 35 55 06 95  
SMBV de la Pointe de Caux EPOUVILLE  
Site : <http://www.smbv-pointedecaux.fr>

**Bienvenue à Malvina Coiffure  
et à Marie Dairin Leber  
masseur kinésithérapeute,  
deux nouveaux services  
de proximité dans notre village.**

## MALVINA COIFFURE

Depuis Avril 2014, Malvina vous accueille dans son salon route de l'église (dans l'ancienne mairie). Elle propose des forfaits pour une clientèle diverse (homme, femme, étudiant(e) et enfant) shampoing, coupe avec coiffage, séchage ou brushing selon vos besoins ou envies.

Contactez la au 02.35.13.88.94



## MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Après un cabinet d'infirmières, c'est un cabinet de kinésithérapie, qui vient enrichir l'offre de service médical à Sainneville.

Marie Dairin Leber, masseur kinésithérapeute, diplômée d'état, s'est installée dans l'ancien local scolaire et consulte sur rendez-vous.

Tél : 02.35.20.01.29



## LA BOULANGERIE CLERON

Du pain, des pâtisseries, des viennoiseries, des sandwiches et des pizzas... faits sur place raviront les gourmands sainnevillais.

Du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h, James et Noémie vous proposent un large choix de produits. Pain classique chaud à 12h, 16h et 18h30.



## LE BAR TABAC «LE SAINNEVILLAIS»

Boissons sur table, tabac, presse régionale et locale, jeux de grattage et de tirage, point poste, dépôt de bouteilles de gaz et divers retraits et dépôts de matériel avec le Réseau A2PAS ... vous sont proposés et servis par Agnès tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 6h30 à 19h30 et le dimanche jusqu'à 13h.



## L'ESPACE FRAÎCHEUR

Epicerie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers, presse, produits d'entretien ... vous trouverez tous ces rayons et produits à prix compétitifs dans la supérette place de l'église.

Alexandra vous accueille du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30 et peut vous livrer vos courses.

Mercredi  
est le jour  
de  
fermeture



## CABINET D'INFIRMIERES

Prendre rendez-vous au 02.35.30.16.61 ou au 06.18.18.42.56, si vous avez besoin du service d'une infirmière.

Amandine Lecarpentier et Sandra Lemaître, infirmières diplômées d'état effectuent des soins réguliers ou occasionnels sur place ou à votre domicile. Elles peuvent faire les toilettes à domicile le matin.

**Sandra LEMAITRE**

Infirmière diplômée d'état

Soins à domicile et cabinet sur rendez-vous

Tel 02 35 30 16 61

**Amandine LECARPENTIER**

Infirmière diplômée d'Etat

Tél.: 02.35.30.16.61

Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous

## COMITE DES FETES

Un soleil et un public bien présent ce 24 août où se déroulait notre traditionnelle kermesse, devenue la seule dans notre région. Le président Lucien Tessier et son équipe de bénévoles pouvaient être rassurés et enthousiasmés par les bénéfices récoltés au cours de cet après-midi estival et pouvaient ainsi envisager d'aider financièrement les différentes associations en place dans la commune. Encore un grand merci aux bénévoles ! Des bonnes volontés seraient les bienvenues l'année prochaine. Venez nous rejoindre avec vos bras et vos idées ! Merci d'avance.

Contact : Lucien Tessier Président  
au 06.60.06.91.58  
ou par mail : lucien.tessier@wanadoo.fr



**Siège administratif :** ESPC - Ancienne Mairie  
1 place de l'Église - 76430 Sainneville  
Tél. 02 35 30 56 27.  
**Siège technique :** ESPC - Mairie d'Étainhus  
76430 Étainhus - Tél. 02 35 20 09 37.

## ELAN SPORTIF DE LA POINTE DE CAUX St Gilles - Étainhus - Sainneville

L'ESPC a succédé au FC.SGN en se fondant avec l'AC.Etainhus puis en 2009 c'était le regroupement avec le FC.Sainneville. Nous couvrons plusieurs communes : St Gilles de la Neuville, Étainhus, Sainneville/Seine, les communes limitrophes sans terrain : Gommerville, Graimbouville et Epretot, nous aident également.

Tous les joueurs sont les bienvenus ; surtout les joueurs de nos communes !

### Notre vocation :

- Faire pratiquer le football dans le cadre des compétitions organisées par la FFF, avec l'aide de nos municipalités de tutelle.

### Notre but :

- Installer durablement un club structuré et opérationnel au nord de Saint Romain.
- Pérenniser la pratique du football dans le suivi du projet défini lors des fusions.
- Travailler dans le respect de l'éthique sportive d'un sport strictement amateur.

### Notre combat :

- Garantir nos moyens humains et financiers pour permettre à nos équipes de s'entraîner et de jouer.

Notre budget dépend en très grande majorité de manifestations extra-sportives.

### Hormis les championnats et tournois, nous organisons des vide-greniers et foire à tout :

Le 1 <sup>er</sup> mars 2015	Couvert à Étainhus dans le Gymnase
Le 26 avril 2015	Sur le terrain de Football de St Gilles de la Neuville
Le 1 <sup>er</sup> novembre 2015	Couvert à Étainhus dans le Gymnase

Renseignements et inscriptions  
auprès de Daniel : 02 35 20 18 11

## CLUB DES AINES

Le club présidé par Marie-Claire Barrée également conseillère municipale organise des activités pour les plus de 65 ans. Jeux de cartes, dominos, moments de convivialité se déroulent chaque premier mardi du mois. Des animations externes leurs sont proposées tels le voyage offert par la municipalité, la Fête de l'Amitié cantonale où ils retrouvent d'autres aînés. Des liens intergénérationnels se tissent lors du loto, de la loterie et différentes festivités scolaires. Nos amis partagent un repas campagnard chaque fin de saison.



## ASSOCIATION SAINNEVILLE CULTURE LOISIRS

L'ASCL, présidée par Brigitte Friboulet, avec Yvonne Rihal, secrétaire et Alexandra Leseigneur, trésorière ainsi que Fabienne Hurault, Olivia Barbay, Pierre Chaix et Serge Friboulet comme membres actifs vous propose tout au long de l'année des activités diverses et variées tels :

**INFORMATIQUE**  
adultes  
le lundi  
de 20h30 à 21h30  
avec Pierre

**EVEILS SPORTIF  
ET DANSE**  
pour enfants  
de 3 à 6 ans  
le mardi  
de 16h30 à 17h30  
avec Géraldine

**COUNTRY**  
adultes  
le mercredi  
de 19h30 à 20h30  
avec Gigie

**BRICOLAGE**  
enfants  
le jeudi  
de 16h30 à 18h  
avec Lydie

**ZUMBA**  
adultes  
le jeudi  
de 19h30 à 20h30  
avec Rudison

En 2014, nous avons également organisé un concours de dessin, la fête d'Halloween, l'atelier de Noël, la foire aux jouets et des foires aux vêtements.

En janvier 2015, nous proposerons de nouvelles activités aux enfants.

**Nous louons aussi des déguisements pour 8 €, le jeudi de 18h à 19h.**

Depuis octobre, nous avons créé une activité randonnée et nous marchons environ 10 km le jeudi matin entre 8h30 et 11h30

**Nos prochaines manifestations en 2015 :**

- **Dimanche 25 janvier** Foire aux livres
- **Vendredi 7 mars** Loto
- **Mercredi 11 mars** Bal costumé pour enfants
- **Mercredi 1er avril** Chasse aux œufs
- **Dimanche 19 avril** Foire à tout (en extérieur)
- **Samedi 20 juin** Fête de la musique

**RANDONNÉES**

le jeudi  
de 8h30 à 11h30

Pour tout renseignement,  
contacter Brigitte Friboulet  
au 02.35.20.95.07

## ASSOCIATION CAP DEVELOPPEMENT

Une nouvelle association s'est installée à Sainneville, l'association Cap Développement, association d'aide au développement du Burkina Faso. Elle rayonne sur tout le périmètre du Havre et au-delà.

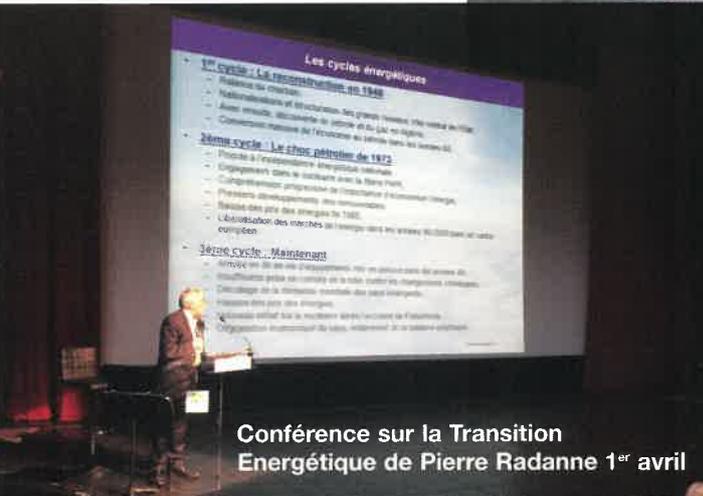
Contact : Jean-François Brethé  
510 route d'Etainhus  
76430 Sainneville sur Seine  
02.35.53.26.74



Les foulées de la Communauté de Communes



Concert Kyo au Siroco 4 octobre



Conférence sur la Transition Énergétique de Pierre Radanne 1<sup>er</sup> avril



4<sup>ème</sup> édition Fête du Cirque 6, 7 et 8 juin



4<sup>ème</sup> édition Fête du Cirque 6, 7 et 8 juin



13 septembre Inauguration de l'Orangerie du Château de Filières



Festival Terres d'eaux 27, 28 et 29 juin



Projet architectural de la nouvelle piscine



## LA MISSION LOCALE (anciennement PAIO)

La P.A.I.O devenue mission locale attachée au Havre, accueille les jeunes à la recherche d'un emploi, quelque soit leur niveau d'études ou de formation.

### Renseignements :

2 rue du Bassin à Saint Romain de Colbosc  
Tél. 02.35.30.45.33

## MAISON POUR TOUS

La MPT située au centre de Saint Romain propose de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques à la population du canton de tous âges en semaine.

Pendant les vacances scolaires, elle accueille les enfants en centre aéré et organise des camps d'enfants et d'ados.

Tél. 02.35.20.00.16 – Site : [www.mptsr.asso.fr](http://www.mptsr.asso.fr)

## ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE

L'AGCSR propose des Services d'Aide à Domicile (aide-ménagère, garde à domicile, ...) et des Services de Coordination Gérontologique (portage de repas, téléassistance, ...) pour les personnes âgées.

Renseignements au 02.35.30.04.85 – Courriel : [AGCSR2@wanadoo.fr](mailto:AGCSR2@wanadoo.fr)

Responsable Y. Follain

## GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN

Le G.A.C.C.S.R est ouvert aux enfants, ados et adultes qui souhaitent s'entraîner, participer à des compétitions sportives et porter haut les couleurs de Caux Estuaire. Il organise notamment le cross scolaire intervillages où nous attendons pour l'année 2015 de nombreux Sainnevillais.

Contact au 02.35.20.15.72

## CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le Centre Médico-social est situé rue Sylvestre Dumesnil à St Romain de Colbosc. C'est un centre dépendant du Conseil Général.

Ses missions sont l'entretien avec une assistante sociale, une puéricultrice et des soins par une infirmière ou un médecin de P.M.I.

Le Centre est ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 02.35.20.10.00

## COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Depuis plus de vingt cinq ans, les échanges entre le canton de St Romain et Adendorf permettent des échanges familiaux et culturels, forts et enrichissants. Cette année, nos amis allemands ont été accueillis à la Pentecôte dans notre Canton. Le petit-déjeuner, les attendait à Sainneville. La présentation du nouveau maire d'Adendorf, Thomas Maack et la découverte de Sainneville, avant la signature du Livre d'Or étaient au programme.

Si vous voulez participer à cette amitié franco-allemande, contactez la présidente Danielle FICHET au 02.35.20.03.13



# Commissions du Conseil Municipal de la Mairie de Sainneville sur Seine

Directeur de publication : Denis Merville

Conception et Coordination : Mathilde Renault

Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Philippe Champion, Robert Liot, Christian Leclerc

Merci aux correspondantes de presse : Peggy Godreuil, Véronique Morel

Réalisation et Impression : I.T.O - Le Havre

Tirage 450 exemplaires



**MAIRE**  
**Denis MERVILLE**



**Premier Adjoint**  
**Christian LECLERC**



**Deuxième Adjoint**  
**Robert LIOT**



**Troisième Adjoint**  
**Philippe CHAMPION**

## Commission Cadre de Vie et urbanisme



Philippe BANVILLE



Sébastien LECALIER



Isabelle GOURVIL



Sylvie TASSEL

## Commission Loisirs, sorties et animations villageoises



Marie-Claire BARREE



Frédéric PETIGNY



Sylvie TASSEL



Gérard JOURNO



Philippe BANVILLE



Karine VERDIER



Anne-Marie RECHER

## Commission Scolaire et animations jeunes



Clarence LEGALLAIS



Isabelle GOURVIL



Sylvie TASSEL



Philippe CHAMPION



Karine VERDIER

## Commission Communication et relations & délégations communautaires



Frédéric PETIGNY



Gérard JOURNO



Jean-Pierre THIBAULT

## Commission Bâtiments, Travaux-Voirie et Equipements sportifs



Sébastien LECALIER



Jean-Pierre THIBAULT



Marie-Claire BARREE



Frédéric PETIGNY



Isabelle GOURVIL

## Commission Eglise et Cimetière



Isabelle GOURVIL



Marie-Claire BARREE



Sylvie TASSEL



Philippe BANVILLE



Robert LIOT



Christian LECLERC

## Commission finances

### Denis MERVILLE

Christian LECLERC  
Philippe CHAMPION  
Clarence LEGALLAIS  
Isabelle GOURVIL  
Philippe BANVILLE

Robert LIOT  
Frédéric PETIGNY  
Marie-Claire BARREE  
Sébastien LECALIER  
Karine VERDIER